

TROMPERIE SUR LES JARDINS THÉRAPEUTIQUES EN EHPAD SELON LA DGCCRF : LA FFJNS RAPPELLE LES BONNES PRATIQUES



La DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) a publié le 20 octobre dernier un rapport mettant en avant les anomalies présentes dans les EHPAD privés à but lucratif qui usent des pratiques commerciales trompeuses, des clauses abusives ou des défauts d'information sur les prix qui leur sont préjudiciables. Le concept des jardins thérapeutiques est cité dans ce rapport: "par exemple, mise en avant de prestations de manière inexacte, comme l'existence de « jardins thérapeutiques » alors qu'il s'agissait de simples bacs pour faire du jardinage[...]".

La FFJNS (Fédération Française Jardins Nature et Santé) rappelle les principes d'un « vrai » jardin thérapeutique fondé sur des critères bien spécifiques, scientifiquement établis .(2)



Illustration 3

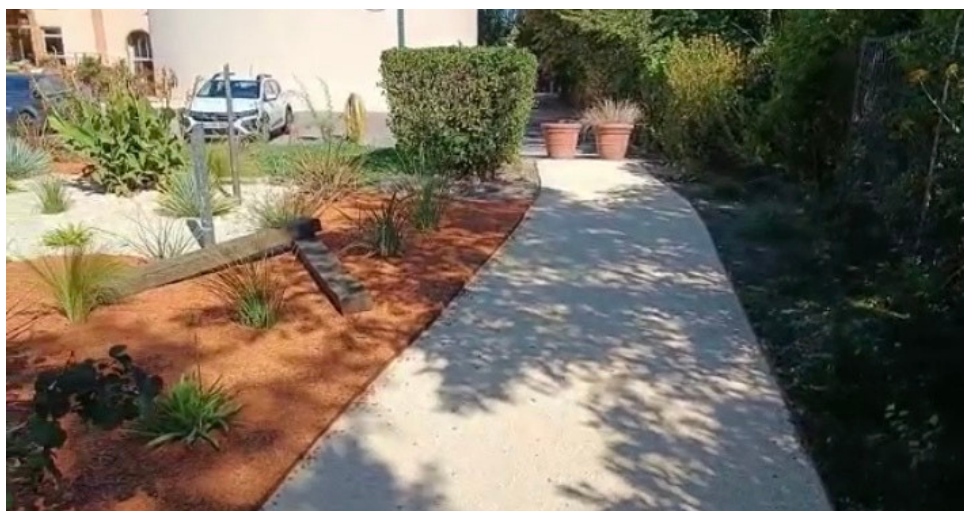


Illustration 1



Illustration 2

D'emblée, le jardin thérapeutique se doit d'être végétal! Présentant des espaces végétalisés créant un écran d'apaisement, de contemplation et de repos sensoriel. Logique ? Pas pour tous, selon les photos d'un jardin dit "thérapeutique" illustrant cet article (photos 1,2,3).

Vigilance aux matériaux de différentes couleurs dénuées de contextualisation (photos 2,3) indifférente à la naturalité d'un jardin et amenant à de la plasticité inerte. La gamme végétale se doit d'être diverse selon le lieu, en reprenant les 3 strates existantes dans la nature (arbres, arbustes, herbacées).

Ce jardin doit foisonner de biodiversité car c'est principalement ce vivant qui apportera tout le bien-être souhaité aux futurs usagers. L'ombre ne doit pas y être une simple option (3). Au contraire, elle doit permettre aux résidents de profiter du lieu en toutes saisons. L'entretien de ce jardin sera bien évidemment réalisé de manière éco- "logique" : dans le sens du respect de la nature et des personnes le fréquentant.

Des espaces de convivialité seront pensés pour se retrouver avec famille et/ou professionnels et des zones d'intimité afin de se retrouver avec soi-même.

D'autres lieux peuvent être gérés naturellement, rappelant une nature spontanée qui est le cœur de notre attirance innée pour le vivant appelé "Biophilie". Elle permet une stimulation de l'élan vital, une mobilisation du corps, des émotions positives, une diminution du niveau de stress, une récupération des capacités d'attention et de concentration et une stimulation de la cognition. (2)

L'accessibilité et la sécurité au jardin sont indispensables. Elles excluent tous types de bordures instables et dangereuses sans pour autant médicaliser le jardin et le rendant le plus inclusif possible (photos 1,2).

L'objectif est de se sentir jardinier comme beaucoup d'autres jardiniers et non d'avoir une identification courante de "malade" ou "personne en situation de handicap".



Illustration 6 : Le Jardin de l'EHPAD de la Sarrazinière à Saint-Etienne (42)

En tant que résident.e ou patient.e, participer au projet de création du jardin thérapeutique est l'un des fondements de ce type de jardin. Ainsi conçu, il perdurera dans les années à venir avec une véritable dynamique présente dès la réflexion! Le projet doit être mené en co-conception participative, avec comme acteurs : les soignants, les résident.es/patient.es, les décideurs et les futurs usagers.

Et ces jardins doivent être pensés pour être vus depuis les fenêtres des chambres. Nous savons qu'ils participent à la réhabilitation psychosociale des usagers à court ou à long terme. (3)

Voyez les illustrations 4, 5 et 6 reprenant les critères indiqués dans cet article qui font de ces jardins thérapeutiques de véritables ressources d'espérance, d'apaisement, permettant de se décentrer mentalement, ne fût-ce qu'un instant, de la maladie, de la solitude ou de la souffrance.

Sources :

1 - Les bienfaits des processus ancrés - F.-Pringuey.pdf (jardin-therapeutique.net) 5 - cp-dgcrf-ehpad-prives-bilan.pdf (economie.gouv.fr)

2 - fiche-inm-hortitherapie.pdf (fondation-mederic-alzheimer.org)

3 - Illustrations 1 -2 -3 : Philippe WALCH

4 - Illustrations 4-5-6 : Romane GLOTAINE



Illustration 4 : Le Jardin de l'EHPAD du Manoir de Keraudrun à Brest (29)



Illustration 5 : Le Jardin de l'EHPAD du Manoir de Keraudrun à Brest (29)

Les professionnels de la FFJNS sont formés et expérimentés dans le domaine de la conception et de l'animation de jardins thérapeutiques au sein des EHPAD (entre autres). L'association se mobilise quotidiennement pour communiquer, faire connaître et reconnaître ces jardins comme véritable support d'accompagnement complémentaire aux soins.

Rédaction : Romane Glotain : Educatrice technique spécialisée, Vice-Présidente de la FFJNS et Fondatrice de l'association "Le Jardin des Maux'passants".

Avec la participation d'Isabelle BOUCQ, Philippe WALCH, Nicole BRES et Clémence CHAUVÉAU, membres de la FFJNS.